



PRÉFET DE LA RÉUNION

Sous-Préfecture de Saint-Pierre
Secrétariat général
Section des missions régaliennes

Saint-Pierre, le 18 juillet 2019

ARRÊTE N° 1476/SP-2019

modifiant l'arrêté n°338/SP-2019 du 13 février 2019
portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées
de la régularité des listes électorales dans les communes de
l'arrondissement de Saint-Pierre

LE PRÉFET DE LA RÉUNION
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R.11 ;
- VU le décret du 29 mai 2019 portant nomination de M. Jacques BILLANT, préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2266 du 17 juin 2019 portant délégation de signature à M. Lucien GIUDICELLI, sous-préfet de Saint-Pierre et à ses collaborateurs ;
- VU l'arrêté n°078/SP-2019 du 8 janvier 2019 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saint-Pierre ;
- VU l'arrêté n°338/SP-2019 du 13 février 2019 modifiant l'arrêté n°078/SP-2019 du 8 janvier 2019 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saint-Pierre ;
- VU le courrier reçu le 4 juillet 2019 de la commune de L'Etang-Salé, informant de la démission de Madame Marie-Pierre PARIS de la liste des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales ;

SUR proposition du sous-préfet de Saint-Pierre,

A R R E T E :

ARTICLE 1er : L'arrêté n°338/SP-2019 du 13 février 2019 est modifié comme suit :
Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, dans la commune de L'Etang-Salé, les personnes figurant dans l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le sous-préfet de Saint-Pierre, le maire de L'Etang-Salé sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Saint-Pierre


Lucien GIUDICELLI

Commune de L'ETANG-SALE

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
Marie Claude SEYCHELLES Betty HONORINE Bernard DELGARD Suppléants: Marie Denise LEPELIER Marie Françoise VELNA Philippe BOIVIN	David SITALAPRESAD Suppléante: Marie Brigitte DELGARD	Joseph Alain PAYET